



Seysses le 26/02/2024

LETTRE OUVERTE

Monsieur Jean-François Domergue

Adjoint au Secrétaire régional d'Occitanie.

Référent UHSI,

Adjoint au secrétaire local du CP

De Toulouse/Seysses

À l'attention de

Monsieur le Directeur Interrégional DISP-Toulouse.

Madame la responsable de la Médecine de
Prévention.

Monsieur le Directeur du CP de Toulouse/Seysses

Monsieur le Chef de service UHSI-Toulouse Rangueil

Objet : Risque grave de contamination du personnel de l'UHSI par la bactérie Legionella.

Monsieur le Directeur Interrégional,

Le personnel de l'UHSI a été informé ce vendredi 23 février 2024, que l'eau de l'UHSI était impropre à la consommation depuis déjà plusieurs jours : foyer de prolifération de la Legionella.

Je tiens à souligner que seuls les détenus hospitalisés bénéficient de bouteilles d'eau fournis par le secteur médical depuis de nombreuses années.

Lors des dernières demandes d'Améliorations Conditions de Travail du CP de Seysses (2023), j'avais demandé à ce que chaque agent soit doté d'une gourde de type thermos pour prévenir les risques déjà connus et pouvoir ramener de l'eau potable de chez-eux. J'avais reçu une fin de non-recevoir...

Le SPS réclamait également depuis longtemps, en plus des sandwichs fournis par le self de l'hôpital, l'attribution de petites bouteilles d'eau pour les agents en partance sur des blocs opératoires entre 12h et 14h.

Une fois plus, je n'avais pas obtenu gain de cause.

Suite à mon récent entretien avec Mme Boissinot, responsable du secteur UHSI sur le CP de Seysses, j'avais demandé à ce qu'une fontaine à eau filtrante soit installée et mise à la disposition des agents (hospitaliers et pénitentiaires) ainsi que des gourdes. Madame la Directrice était favorable à ce projet mais, elle voulait que cela soit pris sur le budget des Améliorations des Conditions de Travail.

Au vu de l'urgence sanitaire actuelle de la situation, et qui à mon sens ne relève pas d'une amélioration des conditions de travail, je vous demande de bien vouloir débloquer les fonds nécessaires pour la mise en service dans les plus brefs délais d'une fontaine à eau filtrante (avec filtre bloquant la bactérie de la légionellose) ainsi que des gourdes pour tous les agents.

Depuis Vendredi soir, des bouteilles d'eau sont fournies par le CP de Seysses pour éviter tout risque de contamination.

Comme nul ne sait avec certitude depuis quand l'eau est impropre à la consommation, certains agents risquent d'avoir été infectés. Je vous demande donc, par principe de précaution, de faire le nécessaire pour que des tests sur le personnel soient réalisés par la médecine de prévention.

Je pense qu'il est bon de rappeler que cette infection peut être mortelle dans certains cas.

Pour rappel et information :

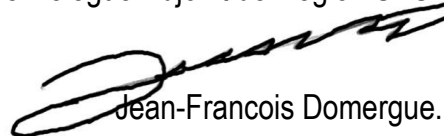
« ... Lorsque Legionella n'infecte pas les poumons, la maladie se manifeste sous forme d'un état grippal (fièvre, maux de tête, douleurs musculaires...) et guérit spontanément en quelques jours. On parle alors de fièvre de Pontiac.

La forme pulmonaire de la maladie, la **légionellose**, est quant à elle bien plus grave.

Après une période d'incubation de 2 à 10 jours, la légionellose se manifeste par des **infections pulmonaires aiguës** de type pneumopathies. Les premiers symptômes ressemblent à une grippe : fièvre, toux sèche... Le malade peut ressentir des sensations de malaise, une perte d'appétit. Certains patients peuvent présenter des douleurs abdominales (nausées, vomissements, diarrhées), accompagnées de troubles neurologiques (altération de la conscience de type confusion jusqu'au coma) ainsi que des douleurs musculaires. Du sang peut apparaître à la suite de toux. En absence de traitement, la maladie s'aggrave généralement au cours de la première semaine. Elle peut évoluer en une insuffisance respiratoire irréversible et provoquer une insuffisance rénale aiguë, alors souvent fatales. » <https://www.pasteur.fr/fr/centre-medical/fiches-maladies/legionellose>

Dans l'attente de vos décisions, veuillez recevoir, Monsieur le Directeur Interrégional, mes salutations les plus sincères.

Le Délégué Adjoint de Région SPS-Toulouse



Jean-Francois Domergue.

